



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 27 mai 2019

Communiqué de presse

Nomination de Clara THOMAS, sous-préfète Chargée de mission à la cohésion sociale et à la jeunesse

Par décret du Président de la République en date du 29 avril 2019, Clara THOMAS, sous-préfète hors classe, est nommée sous-préfète chargée de mission à la cohésion sociale et à la jeunesse auprès du préfet de la Martinique.

Elle prend ses fonctions ce lundi 27 mai 2019 et était précédemment sous-préfète de l'arrondissement de Molsheim, dans le département du Bas-Rhin.

La sous-préfète Clara THOMAS succède au sous-préfet Cédric DEBONS.

Retrouvez sa biographie sur le site internet de la préfecture :

<http://www.martinique.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Prefecture-et-sous-prefectures>

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972